



« Promouvoir la construction en bois », *Québec Hebdo*, 4 octobre 2009

Promouvoir la construction en bois

La Coalition BOIS Québec a lancé récemment une campagne de sensibilisation sur le thème « Je touche du bois! ». L'objectif est d'inciter élus, décideurs et citoyens à utiliser le bois dans leurs projets de rénovation et de construction, pour lutter contre les changements climatiques.

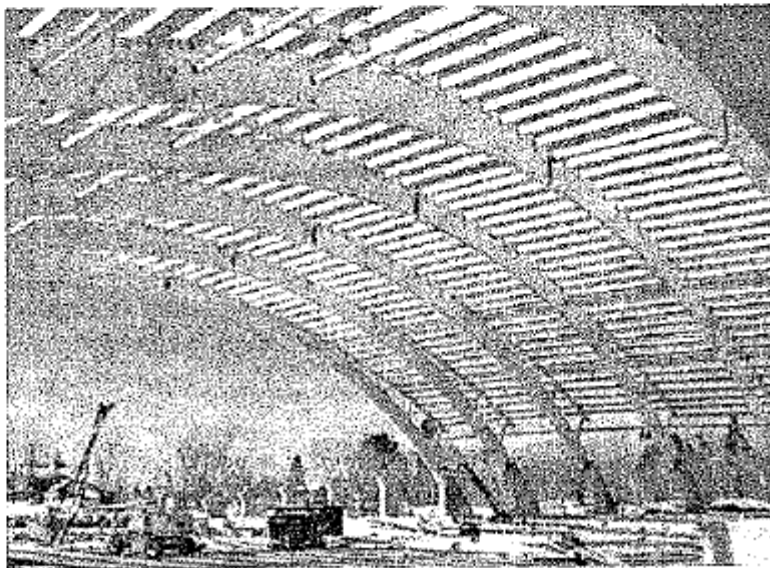
« Il existe deux façons de réduire le CO₂ dans l'atmosphère : soit en réduisant les émissions, soit en les stockant. Or, les arbres et les produits de bois ont la capacité de faire les deux », rappelle François Tanguay, directeur de la Coalition BOIS Québec.

L'utilisation du bois comme substitut aux autres matériaux de construction, comme le béton et l'acier, réduirait donc les quantités de gaz carboniques (CO₂) dans l'atmosphère. Toutefois, lorsque la vie utile du bois se termine, il faut le recycler. Autrement, on ne fait que reporter le problème.

« Le bois permet de séquestrer du carbone. L'utilisation du bois en construction constitue un réservoir

de carbone pour la durée de vie d'un bâtiment de l'ordre de 0,9 tonne de CO₂/m³ de bois utilisé. D'où l'importance d'intégrer ce matériau dans des ouvrages durables comme les bâtiments publics », estime Claude Villeneuve, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et directeur de la Chaire en Éco-Conseil.

Les scientifiques du GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat) sont d'ailleurs à évaluer la possibilité d'inclure cet avantage dans les calculs relatifs aux bilans de gaz à effet de serre. (F.C.)



Bâtir en bois, comme l'illustre ici la structure du stade de soccer Chauveau en construction depuis l'hiver dernier à Québec, permettrait de stocker davantage de CO₂.